



Paris, le 14 avril 2022

**Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à
l'Assemblée Générale Mixte du 19 mai 2022**

Les actionnaires de la Société sont invités à participer à l'Assemblée générale mixte qui se tiendra jeudi 19 mai 2022, à 14h30, au siège social.

L'avis de réunion à l'Assemblée comprenant l'ordre du jour et le texte des projets de résolution, a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 11 avril 2022.

Le Document d'enregistrement universel contenant les rapports présentés à l'Assemblée a été publié le 31 mars 2022.

Les documents préparatoires à l'Assemblée visés à l'article R. 22-10-23 du Code de commerce sont mis en ligne sur le site Internet de la Société (www.nrjgroup.fr) dans la rubrique Finances > Espace actionnaire > Assemblées Générales.

Les documents préparatoires à l'Assemblée seront également tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation à l'Assemblée.

Conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- Tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à NRJ GROUP par voie électronique (droitdessimilaires@nrj.fr) ou par voie postale (à l'attention du service droit des sociétés), de lui envoyer les documents visés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation.
- Tout actionnaire peut en prendre connaissance au siège administratif de la Société situé 46/50 avenue Théophile Gautier 75016 Paris.